

Fonds de soutien à l'Obtention Végétale





Blé dur













Blé tendre

Orge

Seigle

Avoine

Triticale

Riz

Épautre

















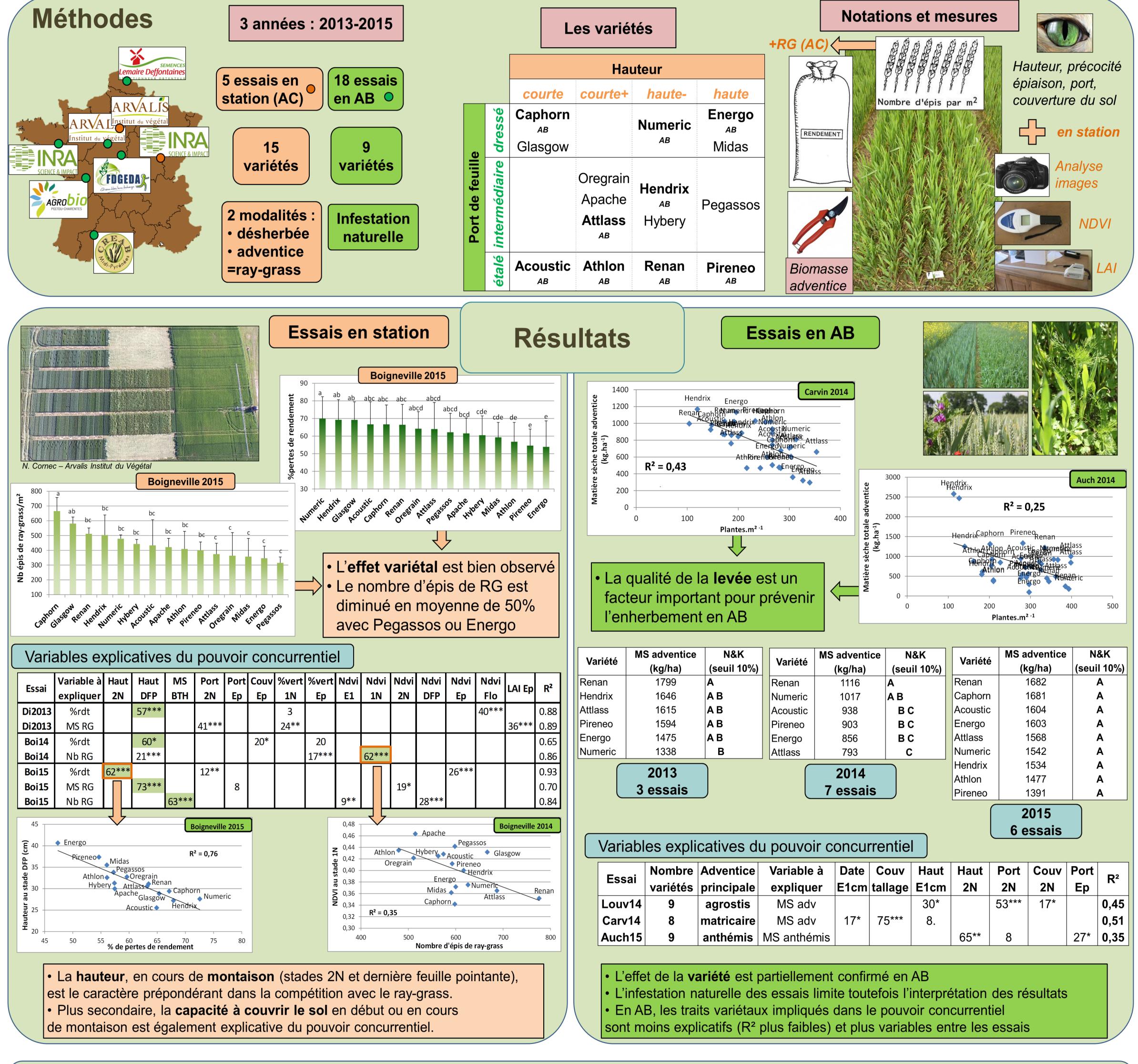


Antonin Le Campion, Bernard Rolland, Marie-Hélène Bernicot, Laurence Fontaine, Ludovic Bonin, Alexis Billien, Laurent Falchetto, Loïc Prieur, Thierry Quirin, Guillaume Dehaye, Jean-Christophe Gapin, Vincent Moulin, Aurélie Mailliard, Volker Lein, Stéphane Cordeau, Delphine Moreau

Objectifs : Mettre en évidence l'effet variétal et les traits phénotypiques majeurs impliqués dans la concurrence vis-à-vis des adventices

Selon les variétés, le blé présente des morphologies très diverses, en terme de hauteur, de tallage, de largeur, de longueur et de port de feuilles. L'identification puis la sélection de variétés plus concurrentes est l'un des leviers mobilisables dans la gestion alternative des adventices. Cette aptitude est intéressante en agriculture biologique (AB) mais aussi en agriculture « conventionnelle » (AC) qui doit composer avec l'expansion de populations d'adventices résistantes aux herbicides et avec la diminution des matières actives autorisées.

L'étude, menée sur trois ans, a cherché à évaluer le degré d'importance du choix variétal dans le contrôle des adventices en AB et en AC et à en identifier les caractéristiques phénotypiques déterminantes.



Discussion et conclusions

- En conditions semi-contrôlées en présence de RG, la hauteur en cours de montaison est le critère le plus explicatif du pouvoir concurrentiel
- Sur des flores adventices diversifiées, en infestation naturelle en AB, la prépondérance de ce caractère est moins marquée
- Ces différences entre les deux modes de culture AB et AC peuvent s'expliquer par les conditions d'expérimentation nécessairement moins contrôlées en AB, mais aussi par une expression plus faible des traits phénotypiques en conditions très limitantes (climat, azote)